

Leader France organise la

# Commission Europe du Parlement Rural Français



**Le 11 février 2020 à  
Strasbourg**



**Mardi 11  
février**



*Cette journée sera consacrée à la première Commission « Europe » du Parlement Rural Français avec comme thème : « Les ruralités dans le projet européen de la France ».*

*Déclarée le 4 juin 2019, à l'occasion de l'événement « Ruralisons ! », la création du Parlement Rural Français a pour vocation d'inspirer les politiques publiques françaises et européennes destinées aux territoires ruraux. En réunissant une grande diversité d'associations, de collectivités, d'entreprises et d'universitaires œuvrant pour les territoires ruraux, le Parlement Rural Français constitue une instance représentative des ruralités. Construit sur une approche collaborative d'échanges et de réflexions partagées, il porte une vision globale de la ruralité au plus proche des enjeux du quotidien.*

*La première commission du Parlement Rural Français sera consacrée à étudier la place des ruralités au sein de l'Union Européenne et proposera des mesures afin de ruraliser les politiques européennes.*

## Déroulé de la journée du 11 février

• 9h15 -10h

**Accueil des participants**

• 10h

**Ouverture de la Commission Europe du Parlement rural Français**

• 10h30- 13h

**Tables rondes introductives**  
« Les ruralités en Europe »

« La place du développement rural dans les politiques européennes »

• 13h – 14h30

**Cocktail déjeunatoire**  
Offert par Leader France

• 14h30 – 15h45

**Groupes de travail thématiques**

« Les ruralités dans la politique de cohésion ».

« La place de LEADER / DLAL dans les politiques européennes »

« Les ruralités dans les dispositifs de coopération transnationale. »

• 16h – 17h

**Plénière de conclusion de la Commission Europe du Parlement rural Français**

• 17h30 – 18h30

**Visite guidée du Parlement européen**  
(sur inscription)

• 20h :

**Dîner convivial**  
(à la charge des participants sur inscription)



## INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE AU SEMINAIRE

Inscription ouverte jusqu'au 07 février 2020

Inscription préalable obligatoire sur [www.leaderfrance.fr](http://www.leaderfrance.fr)

Dans la limite des places disponibles.

## RESERVATION HOTEL

Liste non exhaustive des hébergements à Strasbourg :

<https://www.visitstrasbourg.fr/organiser/se-loger/>

## COMMENT VENIR

Conseil régional Grand Est.

1, place Adrien-Zeller

67000 Strasbourg

À 30 minutes à pied de la gare SNCF.

Accessible depuis la gare par le Tram B ou le bus n°2. Arrêt Wacken.



---

En partenariat avec :

